

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Droit social 2</b>
<b>Section(s)</b>	- (6 ECTS) Bachelier - Conseiller(e) social(e) Cycle 1 Bloc 1

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Gaëtan DENDIEVEL	50	Quad 2

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Droit collectif du travail 1</b>	25h	<b>Gaëtan DENDIEVEL</b>
<b>Droit individuel du travail 1</b>	25h	<b>Gaëtan DENDIEVEL</b>

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Droit collectif du travail 1</b> : 20h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires
<b>Droit individuel du travail 1</b> : 15h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Droit collectif du travail 1</b> : Français
<b>Droit individuel du travail 1</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable de : Situer le droit des relations collectives de travail au sein de la discipline du droit social ; Identifier les acteurs de son environnement professionnel interne et externe et analyser leurs enjeux ; Déterminer le seuil d'occupation habituelle de travailleurs en vue de l'institution du CE et CPPT ; Apprécier la valeur des conventions collectives de travail issues des différents organes de concertation sociale.

<b>Objectifs par rapport aux acquis d'apprentissage programme (AAP)</b>
<b>Cette UE contribue au développement de la/des compétence(s) suivante(s)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer et maîtriser les différents aspects de la législation sociale</li> <li>• Etablir une communication professionnelle</li> </ul>

<b>Acquis d'apprentissage de l'UE:</b>
Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable de : Situer le droit des relations collectives de travail au sein de la discipline du droit social ; Identifier les acteurs de son environnement professionnel interne et externe et analyser leurs enjeux ; Déterminer le seuil d'occupation habituelle de travailleurs en vue de l'institution du CE et CPPT ; Apprécier la valeur des conventions collectives de travail issues des différents organes de concertation sociale ; Repérer et décrire les notions juridiques des relations individuelles du

travail et mesurer leurs implications dans la vie socioprofessionnelle ;Appliquer les notions de base dans le cadre d'exercices pratiques; Mettre en débat les questions sociales par la sensibilisation à la problématique du droit du travail.

### Contenu de l'AA Droit collectif du travail 1

- Chapitre 1. Introduction.
- Chapitre 2. Les commissions paritaires.
- Chapitre 3. Le Conseil National de Travail.
- Chapitre 4. La Délégation syndicale.
- Chapitre 5. Le statut de la convention collective de travail.
- Chapitre 5. Le Conseil d'entreprise et le Comité pour la prévention et protection au travail.

### Contenu de l'AA Droit individuel du travail 1

- La suspension du contrat de travail pour cause d'incapacité, de congé de maternité, de congé-éducation payé, petits chômages, crédit-temps,...
- La cessation du contrat de travail : causes de rupture communes à l'ensemble des contrats (force majeure, motif grave,...), causes de ruptures propres aux contrats à durée indéterminée (rupture moyennant préavis, indemnité de rupture,...) et causes de ruptures propres aux contrats à terme
- Exercices sur les délais de préavis (notification, réception, prise de cours du préavis)

### Méthodes d'enseignement

**Droit collectif du travail 1** : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive

**Droit individuel du travail 1** : cours magistral, Exercices

### Supports

**Droit collectif du travail 1** : notes de cours, notes d'exercices

**Droit individuel du travail 1** : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

### Ressources bibliographiques de l'AA Droit collectif du travail 1

Loi du 5 décembre 1968.

Loi du 29 mai 1952.

CCT n° 5.

Loi du 20 septembre 1948.

### Ressources bibliographiques de l'AA Droit individuel du travail 1

F. Verbrugge, Guide de la réglementation sociale pour les entreprises, Partena HR, Editions Kluwer, Waterloo

Loi du 3 juillet 1978.

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Évaluation avec notes aux AA
<b>Pondérations</b>	Droit collectif du travail 1 : <b>50%</b> Droit individuel du travail 1 : <b>50%</b>

<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Droit collectif du travail 1 : Français Droit individuel du travail 1 : Français
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Droit collectif du travail 1 :</b>	
Examen écrit 100%	
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Droit individuel du travail 1 :</b>	
Examen écrit 100%	

Année académique : **2018 - 2019**